

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024- 11/5/30 DOSSIER N°6586	SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTALE
--	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Armelle MARTIN à Philippe BAYOL
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Catherine DEFEMME
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE
LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE AGRICOLE ET
ENVIRONNEMENTALE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le cadre de la politique départementale en matière agricole et environnementale ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-11/5/30 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes pour un montant global de :

- **2 700 €** concernant les associations dans le domaine agricole:

ORGANISME DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	PARTENAIRES PUBLICS SOLLICITES	SUBVENTIONS ACCORDÉES PRECEDEMENT PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL	SUBVENTION SOLLICITÉE POUR 2023	DÉCISION
Amicale des anciens élèves Lycée Agricole d'Ahun	Manifestation pour célébrer les 100 ans du Lycée Agricole d'Ahun sur l'année 2024 /2025 - rédaction d'un livre du Centenaire (200 exemplaires)	Commune d'Ahun : 1000€ Région et Ministère : 0€ pour le moment	0 €	0 €	2 000 €
Aviculteurs creusois	Aide au fonctionnement (expositions, trophées, coupes, médailles)	Non précisé	690 € en 2022	690 €	700 €

- **600 €** concernant les associations en matière environnementale :

ORGANISME DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	PARTENAIRES PUBLICS SOLLICITES en 2024	SUBVENTIONS ACCORDÉES PRECEDEMENT PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL	SUBVENTION SOLLICITÉE POUR 2023	DÉCISION
LPO LIMOUSIN	Réaliser, éditer et diffuser « Le Calendrier des activités naturaliste 2025 »	CD 87 : 1 000 € CD 19 : 1 000 €	600 € en 2021	0 €	600 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 65 - Article 65748 - Fonction 78 et Fonction 6312.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET